



Cessation d'activité de mon avocat

Par **molly22**, le **18/02/2016** à **08:08**

Bonjour,

J'ai une affaire en cours (prud'hommes). J'avais un avocat (je l'ai payé plus que le devis !!!!). J'ai reçu un courrier de sa part comme quoi il arrêterait son activité professionnelle et il me demandait à qui il transférerait le dossier. Je lui ai dit que je viendrais le chercher directement et il m'a répondu que ce n'était pas possible parce que l'affaire est en cours !

Que puis-je faire ?

Je doute réellement de son honnêteté envers son client et je veux récupérer mon dossier intégral !

Merci pour vos réponses et vos conseils.

Par **Tisuisse**, le **18/02/2016** à **08:48**

Bonjour,

A vous de choisir un autre avocat lequel demandera le dossier intégral à son confrère.